



V3-27/05/2025



Missions en entreprise

- Collecter les informations nécessaires à son intervention
- Préparer l'intervention et compléter l'ordre de réparation
- Sécuriser son poste de travail, appliquer le plan de prévention et les procédures de l'entreprise
- Effectuer les mesures, contrôles, essais sur véhicule
- Participer au-diagnostic, constater un dysfonctionnement, une anomalie, identifier les éléments défectueux
- Proposer des solutions correctives
- Remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments
- Réaliser les opérations de maintenance corrective
- Prendre en charge, restituer le véhicule
- Expliquer les interventions effectuées et proposer une intervention complémentaire ou obligatoire



Admission

Qualités requises

- Savoir lire et interpréter les documents des constructeurs
- Être capable de s'adapter à de nouveaux matériels et aux nouvelles technologies (VE/VH)
- Être autonome, rigoureux et réactif

Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil



Contenu de la formation

Epreuves professionnelles et générales

- U11 : Mathématiques
- U12 : Physiques-Chimie
- U2 : Réalisation de l'entretien périodique des véhicules
- U31 : Réalisation de la maintenance corrective des véhicules
- U32 : Réalisation du diagnostic des systèmes des véhicules
- U33 : Économie-gestion
- U34 : Prévention-santé-environnement
- U4 : Anglais
- U51 : Français
- U52 : Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- U6 : Arts appliqués et cultures artistiques
- U7 : Education physique et sportive



Objectifs de la formation

Être capable de :

- préparer son intervention et gérer son poste de travail
- effectuer des diagnostics sur véhicules
- participer à l'organisation de la maintenance
- réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective



Validation de la formation

Cette formation est validée par le diplôme du **Bac Professionnel Maintenance des véhicules option A : voitures particulières**, de niveau 4.



Type de contrat et conditions d'admission

Durée	2 ans
Validation blocs de compétences	Non
Équivalence	Formation diplômante de niveau 4.
Suite de parcours et débouchés	Une poursuite d'études est envisageable en BTS, BTSA ou CQP. https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19117/
Délai d'accès	Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.
Contact	service-apprentissagecad@cma-gers.fr
Méthodes mobilisées	Présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr
Modalités d'évaluation	Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation
Prérequis	Être titulaire du CAP Maintenance des véhicules option A : voitures particulières
Prérequis au Contrat d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - 15 ans et avoir terminé la classe de 3^{ème} - 16 à 29 ans révolus - Sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés (RQTH) et pour les projets de création ou reprise d'entreprise
Prérequis au contrat de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> - 16 à 25 ans révolus - A partir de 26 ans : <ul style="list-style-type: none"> o Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus o Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) o Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)
Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel	Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 18 ans
Tarif	<p>6450 € / an</p> <p>Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : nous consulter</p>

Nom du certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 26/03/2025